

**MSHS-T**  
**BULLETIN D'INFORMATION ARPEGE SEMAINE 50 de 2011**

**1 – PRIX ET BOURSES**

**1.1**  
**PRIX DE THESE**  
**DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE DE TOULOUSE**  
**(MSHS-T)**

**APPEL À CANDIDATURES 2012**

**Date limite : 15 janvier 2012**

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse décerne chaque année un prix de thèse visant à distinguer des travaux de recherche interdisciplinaires remarquables. Au moins une discipline du domaine des sciences humaines et sociales doit être au cœur du travail. Pour l'édition 2012, la thèse devra avoir été soutenue entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011, dans un laboratoire d'accueil affilié à l'une des 21 Maisons des Sciences de l'Homme.

**Le lauréat se verra attribuer 1 000 € et sera invité à présenter son travail à la MSHS de Toulouse**  
Constitution du dossier (les dossiers doivent être impérativement soumis par voie électronique) :

Fichier 1 (au nom du candidat) :

- Une lettre de présentation des travaux justifiant notamment de leur caractère interdisciplinaire
- Un résumé de la thèse et la liste des membres du jury
- Une copie des pré-rapports ainsi que du rapport de soutenance
- Un curriculum vitae détaillé
- Une lettre attestant de l'affiliation du laboratoire à une MSH

Fichier 2 (nom du candidat\_thèse) :

- Un exemplaire de la thèse (version électronique au format PDF – maxi 5Mo)
- 

**LA DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES EST FIXÉE AU 15 JANVIER 2012**

Adresse mail pour l'envoi des dossiers : [mshst.these@univ-tlse2.fr](mailto:mshst.these@univ-tlse2.fr)

Pour plus d'informations:

<http://w3.msh.univ-tlse2.fr/spip.php?rubrique154>

---

**1.2**  
**RAPPEL**  
**Prix de thèse et bourses de recherche de l'Association internationale**  
**"La maison d'Auguste Comte"**

destinés à encourager des études portant sur :

- Auguste Comte et les positivismes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles
- l'histoire et la philosophie des sciences au XIX<sup>e</sup> siècle ou
- la politique et les sciences sociales au XIX<sup>e</sup> siècle.

**Date limite : 31 janvier 2012**

1. La thèse (ou PhD) pourra avoir été soutenue depuis moins de cinq ans. Les candidats sont priés de se faire connaître auprès de l'Association. Ils devront joindre un exemplaire de leur thèse et un curriculum vitae détaillé.

2. Les travaux de recherche mettront à profit les ressources documentaires du Centre de documentation de la Maison d'Auguste Comte. Les candidats devront se faire connaître auprès de l'Association. Leur lettre de motivation doit être accompagnée d'un projet de recherche, d'un curriculum vitae détaillé, d'une liste des publications, et, éventuellement, de lettres de recommandation.

**Date limite de dépôt des candidatures pour le prix et la bourse: 31 janvier 2012**

**Plus d'info à l'adresse :**

<http://www.augustecomte.org/site/index.php?id=58>

---

**1.3**

**Prix de recherche 2012  
de la Fondation pour le lien-social Croix-Rouge française**

**Date limite pour déposer les projets de recherche : 31 décembre 2011**

La Fondation pour le lien-social Croix-Rouge française remettra début 2012 un Prix de recherche à un travail en sciences humaines et sociales en rapport avec "Le lien familial". Le montant de ce prix s'élèvera à 10 000 euros.

**Voir : <http://www.croix-rouge.fr/Je-donne/fondation/Soumettre-un-projet>**

<b>2 – COMMUNIQUÉS</b>
------------------------

**2.1**

**Rapport d'experts européens sur le Genre dans les institutions de recherche**

La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation de la Commission européenne vient de publier un nouveau rapport sur les changements structurels occasionnés grâce à la prise en compte du Genre dans les institutions de recherche. Ce rapport fait écho au travail organisé en amont par la Commission européenne depuis octobre 2010 dans le cadre d'une politique plus ambitieuse visant à stimuler la recherche et l'innovation.

**En savoir plus : <http://www.eurosfaire.prd.fr/news/consulter.php?id=6372>**

---

## 2.2

### Les élèves de l'école primaire à l'épreuve du genre

La Ligue de l'enseignement de Paris a envoyé à chaque classe de CP et de CE1 des écoles élémentaires parisiennes des livrets qui questionnent les stéréotypes de genre. A distribuer aux enfants, aux enseignant-e-s et aux parents.

**Dans le livret des enfants**, qui touche donc 30 000 petits Parisiens et petites Parisiennes, des histoires, des mots croisés, ainsi que des images d'ours-e-s qui repassent, cuisinent, lisent, pédalent, pouponnent... Est-ce Monsieur Ours ou Madame Ourse ? Et si les métiers, les activités dépendaient des goûts de chacun-e et non du fait d'être fille ou garçon, femme ou homme...

**Un livret pédagogique accompagne les enseignant-e-s** dans les séances de réflexion et de débat. Il propose une bibliographie très complète et des idées d'activités, dont une séance sur les jouets tout à fait d'actualité à l'approche de Noël.

**Les parents** ne sont pas oubliés : un livret a été spécialement conçu pour eux. Il présente un texte qui vise à **sensibiliser les parents aux stéréotypes véhiculés notamment par les jouets, la littérature jeunesse ou la mode** ; le livret indique aussi des lectures, des sites et des albums pour leurs enfants.

Alors que **l'introduction du genre** dans les manuels des élèves de 1<sup>re</sup> a créé la polémique à la rentrée, Mix-Cité se félicite de voir arriver dans les classes de CP et de CE1 ces brochures auxquelles ont contribué des membres de l'association.

Une telle campagne de **sensibilisation aux stéréotypes de genre** est une grande première dans les écoles ! Nous espérons vivement que les brochures susciteront le débat et la réflexion dans les familles, les classes, les salles des maîtres-ses, les formations et même dans l'espace public, pour ouvrir les possibles.

Les trois livrets sont disponibles sur le site de la Ligue de l'enseignement de Paris  
ou par courrier sur demande

[http://www.ligueparis.org/index.php?option=com\\_phocadownload&view=category&id=5:publications&Itemid=427](http://www.ligueparis.org/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=5:publications&Itemid=427)

## 3 – APPELS À COMMUNICATION

### 3.1

#### RAPPEL

6<sup>ème</sup> Congrès international des recherches féministes francophones

**"Imbrication des rapports de pouvoir : discriminations et privilèges de genre, de race, de classe et de sexualité"**

Université de Lausanne, 29 août-2 septembre 2012

Les propositions d'ateliers (**délaï : 15 décembre 2011**) ou de communications (**délaï : 31 janvier 2012**) sont à soumettre directement en ligne sur le site du Congrès :

<http://www.unil.ch/rff2012>

Vous y trouverez également toutes les informations utiles.

**Contact :**

Nicky LE FEUVRE [Nicky.LeFeuvre@unil.ch](mailto:Nicky.LeFeuvre@unil.ch)

## 3.2

### RAPPEL

#### Colloque

#### "Genre et sexualité en politique

#### Retours sur la présidentielle française de 2012"

Amphi Durkheim, en Sorbonne, jeudi 27 septembre 2012

#### Appel à communications pour le 16 décembre 2011

Ce colloque est organisé par le MAGE-Réseau de recherche international et pluridisciplinaire « Marché du travail et genre » avec le soutien de : la revue Travail, genre et sociétés, du CED-Centre Émile Durkheim, du CRESPPA-CSU, Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris Equipe Cultures et sociétés urbaines, du CRPS-Centre de recherches politiques de la Sorbonne - CESSP-Centre européen de sociologie et de sciences politique et du laboratoire ERMES-Équipe de recherche sur les mutations de l'Europe et de ses sociétés.

**Comité d'organisation** : Marion Paoletti (Université Montesquieu Bordeaux IV, Centre Émile Durkheim), Margaret Maruani (MAGE), Sandrine Levêque (Université Paris I CRPS-CESPP), Lucie Bargel (Université de Nice, Ermes,) et Catherine Achin (UPEC, Cresppa-CSU & Largotec)

*A priori*, l'élection présidentielle au suffrage universel direct, matrice de la Vème République depuis 1965, en créant un « patriarcat institutionnel », ne semble guère favorable aux femmes et à leurs causes. Or les sept campagnes présidentielles qui se sont déjà déroulées depuis cette date se sont révélées plutôt propices à la politisation des questions sexuées, avec des variations notables selon les contextes (Sineau 2008). Lors de la dernière élection de 2007, la présence de Ségolène Royal au second tour face à Nicolas Sarkozy a exacerbé les usages de la masculinité et de la féminité dans la campagne et a contribué à révéler les attributs longtemps invisibilisés et naturalisés du corps présidentiel, faisant du sexe, de la couleur ou de la sexualité des capitaux politiques à part entière (Achin, Dorlin et Rennes, 2008 ; Coulomb-Guly 2009).

Commencée par l'éviction du favori socialiste mis en cause dans des affaires de viols et par l'offensive d'une partie de l'UMP contre le mariage homosexuel et contre l'enseignement du genre dans le secondaire, la campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2012 voit-elle l'égalité des sexes et des sexualités constituée en enjeu des controverses entre candidats ? Ces circonstances favorisent-elles la politisation ou au contraire la forclusion de cette question ?

Le colloque réunira des contributions se rattachant aux axes suivants :

1/ Les usages du genre et de la sexualité dans l'identité des présidentiables et les modalités d'imbrication de ces ressources avec d'autres (classe, race, appartenance partisane, etc.).

La progression du nombre de candidates depuis Arlette Laguiller en 1974 conduit-elle à durcir la différenciation des discours, attitudes et comportements des candidats et des candidates, ou assiste-t-on à une mise en scène plus complexe et relationnelle des identités sexuelles ?

La comparaison entre campagnes présidentielles à différents moments historiques, ou bien entre campagnes présidentielles en France et dans d'autres pays, ou encore aux différents échelons institutionnels en France (Achin, Bargel, Dulong et alii, 2007), peut permettre d'explorer les éventuelles spécificités de la campagne présidentielle française 2012 en matière de mise en scène du genre et de la sexualité.

Les éléments de communication verbale et non verbale peuvent servir de support aux communications proposées. Ces dernières peuvent également s'intéresser au travail des conseillers et des auxiliaires politiques, comme les journalistes par exemple, en prêtant une attention particulière aux usages, plus ou moins rationalisés, plus ou moins explicites, du genre et de la sexualité des candidats et des candidates dans leurs stratégies de communication.

2/ La construction des questions sexuées et sexuelles en enjeux politiques Depuis la fin des années 1990, on assiste en France à une politisation des questions sexuées et sexuelles (des controverses sur la parité à celles relatives à la prostitution, la pornographie ou les violences envers les femmes). En parallèle, s'affirme une nouvelle mise en scène et visibilisation de la vie conjugale et sexuelle des principaux leaders politiques, qui n'échappent désormais plus tout à fait à la logique de l'espace public démocratique (Fassin, 2009 et 2011).

Treize ans après le vote du Pacs, quelle est la place accordée aux questions de genre et de sexualité dans la campagne (mariage homosexuel et ouverture de droits à la filiation, dénonciation des violences faites aux femmes, égalité salariale, etc.) ? On le saisit, les questions sexuelles seront aussi indissociablement des questions sexuées, sociales et raciales à travers la question de l'égalité des sexes dans la sexualité mais aussi dans les domaines économique et politique.

Des communications peuvent ainsi s'intéresser à la construction (ou non) d'une de ces questions en enjeux de la campagne, en étant attentives à la déclinaison partisane et concurrentielle de ce processus de « portage » ; les programmes et le suivi de la campagne constituant des supports privilégiés. À nouveau, la dimension comparative (dans le temps et dans l'espace national et international) apparaît utile pour saisir la spécificité d'une campagne présidentielle dans le contexte français. On peut ainsi imaginer une analyse des thèmes de campagne d'un-e même candidat-e lors d'une campagne municipale ou législative, et lors de la présidentielle.

Enfin, ces deux axes de réflexion sont susceptibles d'être croisés, en examinant les relations qu'entretiennent les stratégies de présentations de soi des présidentiables et leurs thèmes de campagne. Le fait de se présenter comme « progressiste », voire « féministe », en termes de programme change-t-il quelque chose aux manières de mettre en scène sa féminité ou sa masculinité ?

Les propositions de communication (une page maximum) devront faire mention, outre de la question de recherche et du rattachement à la problématique du colloque, du terrain étudié et des méthodes mobilisées.

**Elles devront parvenir avant le vendredi 16 décembre 2011** à l'adresse : [appelacom2012@gmail.com](mailto:appelacom2012@gmail.com)

Une réponse sera adressée pour le 16 janvier 2012. Une version écrite de la communication sera demandée au moment du colloque, en vue d'une publication collective des actes.

#### **Bibliographie**

Catherine Achin, Lucie Bargel, Delphine Dulong et alii, *Sexes genre et politique*, Paris, Economica, 2007.

Catherine Achin, Elsa Dorlin et Juliette Rennes, « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, n° 31, 2008, ppp. 5-17.

Marlène Coulomb-Guly, « Le corps présidentiel. Représentation politique et incarnation dans la campagne présidentielle française de 2007 », *Mots*, n°89, 2009, pp. 25-38.

Éric Fassin, « La fin de l'exception sexuelle », *Libération*, 17 mai 2011 ; « Fluctuât nec mergitur : grandeur et décadence des questions sexuelles », in *Le sexe politique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2009, p. 227-245.

Frédérique Matonti, « Madone, Marianne, Maman. La représentation de Ségolène Royal dans les médias », in Jean Garrigues (dir.), *Les campagnes électorales de 1848 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2011.

Mariette Sineau, *La force du nombre. Femmes et démocratie présidentielle*, Paris, Éditions de l'Aube, 2008.

<http://www.afsp.msh-paris.fr/>

---

### **3.3**

#### **RAPPEL**

#### **"Devenir Parent(s)**

#### **Les conditions sociales et politiques de la naissance"**

#### **Colloque pluridisciplinaire international**

#### **Université de Picardie Jules Verne – Amiens – 5 et 6 juin 2012**

**Envoi des propositions de communications : au plus tard le 20 décembre 2011**

Le CURAPP-ESS (UMR 6054), le CESSP (UMR 8209) et le CEPRISCA (EA 3911) organisent un colloque pluridisciplinaire international sur les conditions sociales et politiques dans lesquelles prend place, pour les individus et les familles, la naissance d'un premier enfant : trajectoires et conditions de vie, transmission intergénérationnelle, encadrement institutionnel, politiques publiques. L'objectif du

colloque est de mettre en discussion les apports de la sociologie, de la démographie, de l'histoire, de la psychologie, du droit et de la science politique s'agissant de ce moment singulier du cycle de vie. Les travaux portant sur la naissance des enfants, non spécifiquement centrés sur le premier enfant, pourront trouver leur place dans les débats, dans la mesure où ils apportent un éclairage utile sur les cadres sociaux de la « parentalité ».

**Conférencier.e.s invité.e.s** : Thierry Blöss, Marie-France Morel, Arnaud Régnier-Loillier, Catherine Rollet, André Turmel.

**Comité scientifique** : Didier Breton, Jérôme Camus, Frédéric Charles, Charlotte Debest, Virginie De Luca Barrusse, Jacqueline Flauss, Sandrine Garcia, Bertrand Geay, Séverine Gojard, Pierig Humeau, Nathalie Le Bouteillec, Mariette Le Den, Rémi Lenoir, Magali Mazuy, Christian de Montlibert, Renaud Orain, Nathalie Oria, France Prioux, Sophie Richardot, Delphine Serre, Claude Thiaudière, Sylvain Thine.

**Comité d'organisation** : Jérôme Camus, Bertrand Geay, Pierig Humeau, Corinne Robinson.

**Calendrier** :

**-Envoi des propositions de communications : au plus tard le 20 décembre 2011.**

-Retour des expertises : 31 janvier 2012.

-Inscriptions au colloque : au plus tard le 29 février 2012.

(Les frais d'inscription au colloque, couvrant les deux repas de midi, s'élèveront à 50 euros pour les statutaires et 25 euros pour les doctorants et postdoctorants).

Format des propositions de communications :

-Auteur(s) -Statut(s) -Discipline(s) -Etablissement(s) et laboratoire(s) de rattachement -Adresse(s) électronique(s)

-Titre de la communication -Résumé (maximum 4.000 signes espaces compris) -Principales références bibliographiques Adresse d'envoi des propositions de communication :

[colloque.international.naissance@gmail.com](mailto:colloque.international.naissance@gmail.com)

Quatre axes de réflexion, tous pluridisciplinaires, sont envisagés pour ce colloque :

1. De la jeunesse à la procréation

La naissance du premier enfant constitue aujourd'hui, dans bien des cas, un moment-charnière du passage du statut de « jeune » au statut « d'adulte ». Le moment et les conditions dans lesquelles cet événement survient peuvent être analysés au regard des trajectoires sociales des hommes et des femmes qui entrent en « parentalité », de leur rapport aux études et à l'emploi, de leurs systèmes de valeurs et des rapports de genre. Pour une partie des jeunes au moins, ce moment peut aussi être étudié comme celui de « l'installation », lorsque les aspirations de la jeunesse laissent place à une forme de recentrage sur la famille - la nouvelle unité familiale et les enfants à venir étant investis des principes que l'on a fait siens au fil du processus de socialisation. Les travaux portant sur la jeunesse, les âges de la vie, ou encore sur l'organisation des « seuils », des « étapes », des « phases » qui rythment le passage d'un âge à un autre, peuvent ici être mobilisés.

La jeunesse peut en effet être envisagée comme un moment du cycle de vie au cours duquel s'observent des manières de faire et de dire spécifiques. Age de l'entre-deux, de l'indétermination, des classements, elle n'en demeure pas moins celui où s'élaborent les rapports à l'avenir et à soi comme futur adulte. Quelle place occupe le « désir d'enfant » dans ces projections ? Dans quelle mesure le parcours scolaire, mais aussi les relations amicales ou les investissements dans le domaine politique ou religieux y contribuent-ils ? C'est ainsi la jeunesse en tant que moment de socialisation, de réalisation d'expériences (mise en couple, « jobs », engagements...) au cours duquel s'élaborent les destins probables ou enviés, de façon différenciée selon le sexe et le milieu d'origine, qu'il s'agit d'interroger, pour comprendre la place qu'y occupe la naissance d'un enfant ou au contraire l'absence de reproduction biologique, par choix ou par contrainte. On pourra en particulier s'intéresser à celles et ceux qui ne veulent pas, qui ne peuvent pas, qui retardent ou qui sont parents trop tôt, et ainsi qui dérogent aux « bonnes conditions » d'entrée dans la vie adulte par la « parentalité ». On pourra également analyser les variations de l'âge « idéal » pour avoir son premier enfant, fortement différencié

selon les milieux sociaux ou encore à l'impératif du couple, stable, hétérosexuel, qui prévaut à la « conception » du projet familial, stigmatisant les jeunes adultes empruntant une autre voie.

Par ailleurs, la jeunesse, comme les autres catégories d'âges, s'est vue affectée par la transformation du contexte socioéconomique: massification scolaire, croissance du chômage, difficultés d'accès à l'emploi et plus largement, creusement des inégalités sociales... Comment ces phénomènes et leurs conséquences (remise en question des espoirs professionnels liés au parcours scolaire, difficultés à trouver un logement indépendant, à « être autonome ») affectent-ils les « choix » en matière de fécondité ? Comment comprendre, par exemple, que la fécondité soit si élevée dans de nombreuses régions marquées par une situation économique difficile ? S'agit-il d'un simple effet de la morphologie de la population ou des effets de contexte jouent-ils un rôle spécifique dans la production de ce phénomène ? Qu'apporte la comparaison internationale à la compréhension des variations de l'âge au premier enfant ?

En considérant cette fois les conditions historiques (sociales, économiques ou politiques) d'entrée dans l'âge adulte, on peut s'interroger sur la transformation, d'une génération à l'autre, de ces façons de devenir parent. Quelles conséquences peuvent avoir l'allongement des études, les difficultés à obtenir un emploi stable sur les façons de se penser comme adulte, ou encore, sur les rapports avec sa propre famille d'origine lorsque l'on envisage de devenir soi-même parent ?

## 2. La transmission intergénérationnelle

Dans ce moment particulier où l'on s'apprête à devenir parent se trouvent remis en jeu les rapports que l'on entretient avec son ascendance en même temps que les relations que l'on a nouées, de plus ou moins longue date, avec son conjoint et sa propre ascendance. Se définit alors une manière de s'inscrire dans l'ordre des générations mais aussi d'hériter de sa propre famille pour soi-même « faire famille ».

A un premier niveau, on peut s'interroger sur les effets des trajectoires que réalisent les hommes et les femmes, à travers leur parcours scolaires, professionnels ou matrimoniaux. Comment se reconfigurent les relations avec ses propres parents, mais aussi, plus horizontalement, avec des frères ou des sœurs lors du déplacement dans l'ordre des générations qu'induit une première naissance ? Et qu'en est-il des rapports avec la belle-famille ? On pourra accorder une attention particulière aux supports qui donnent corps à ces relations : « conseils », visites, célébrations, circulations de biens (meubles, équipements... sous forme de prêt ou de dons), services que l'on se rend... autant de pratiques au travers desquelles se disent les proximités ou les écarts entre les générations, les solidarités ou les ruptures familiales.

Mais interroger la transmission intergénérationnelle, c'est aussi questionner ce que les parents de ceux qui sont en train de devenir parents avaient investi d'eux-mêmes dans la relation de filiation. Les ambitions défaites et reportées sur la progéniture, les espérances ou les désespérances qui s'investissent sur la lignée tout entière, les stratégies de reproduction conscientes ou inconscientes, avec leurs non-dits et leurs contradictions, peuvent ici être au centre de l'analyse. Comprendre ce qui se joue lors de la naissance d'un premier enfant suppose alors de croiser ce qui s'est joué dans les lignées des mères et dans les lignées des pères, mais aussi de prendre en compte la structure familiale elle-même, les jeunes couples se distinguant des plus anciens, les couples de primo-parents des couples issus de « recompositions » familiales, les couples hétérosexuels des couples homosexuels, et bien-sûr les couples eux-mêmes des parents isolés et de toutes autres configurations plus complexes.

Les relations de filiation et la transmission intergénérationnelle peuvent également être analysées au regard des contextes économiques et sociaux. On peut en particulier se demander dans quelle mesure la précarisation affecte la transmission ou se trouve au principe de liens de filiation problématiques. Des travaux sur de jeunes parents qui ont été élevés en institution, dans un cadre non familial, pourront ici trouver leur place, dans la mesure où ils informent des manières de « faire famille » lorsque l'on n'a pas acquis les manières d'être en famille.

Mais, contre toute vision stigmatisante des catégories précaires, on peut tout aussi bien s'intéresser aux contextes d'héritage fortement contraints, lorsque la transmission de la fortune ou de la position font l'objet d'une sorte de surinvestissement, et ne sont pas moins productrices de crises familiales et de souffrances psychiques. S'intéresser à l'impact des transformations économiques sur les relations de filiation ne devrait ainsi jamais faire l'impasse sur une restitution de l'économie spécifique qui peut caractériser la vie de famille dans tel ou tel milieu social, à telle époque ou dans telle société.

## 3. Les normes sociales et institutionnelles

L'arrivée d'un premier enfant constitue également un moment singulier où les futures mères, et dans une certaine mesure les futurs pères, se trouvent insérés dans un ensemble de dispositifs sociaux et médicaux. La médicalisation de la naissance, qui d'une certaine façon n'a cessé de se renforcer au fil des siècles, se trouve en même temps critiquée et redéfinie à travers l'émergence de pratiques laissant une place plus importante au « naturel » et aux choix des individus. Mais ce retour du « naturel » recouvre cependant lui aussi de nouvelles

normes et de nouvelles injonctions à laisser place, par exemple, à un « instinct maternel » qui s'avère socialement construit et qui n'est pas si aisément perceptible en dehors de conditions d'existence précises. Replacer ce type de variations dans une perspective historique est sans nul doute un apport pour la compréhension des modèles contemporains de « parentalité ».

Il s'agit aussi d'étudier les transactions qui s'opèrent entre ces normes institutionnelles en évolution et celles qui se transmettent au sein des familles elles-mêmes, selon le sexe de l'enfant mais aussi selon la position sociale et l'origine culturelle. Si l'on sait que les classes populaires tendent à privilégier le recours au milieu familial comme source de conseil sur les soins aux nourrissons tandis que les classes moyennes et supérieures privilégient le recours aux spécialistes (pédiatres, professionnels de la petite enfance), ce schéma général n'est pas exempt d'exceptions, et l'on pourrait poursuivre les investigations en examinant, par exemple, les configurations de mobilité sociale ou géographique importantes, ou encore les couples non homogames.

Par ailleurs, même au sein des interlocuteurs professionnels, les différents intervenants dans le champ de la naissance et de la petite enfance (sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, pédiatres, assistantes maternelles, etc.) ne diffusent pas tous des normes concordantes, en fonction de leur sexe, de leur propre parcours, de leur génération, de leur appartenance sociale ou de leur propre expérience de parents. Comment les parents résolvent-ils ces éventuelles contradictions ? Les pères et les mères ont-ils des réactions différenciées ? Les choix opérés dans les différents domaines couverts par les normes de puériculture sont-ils homogènes ? Plus précisément, les normes suivies en matière d'alimentation, d'habillement, de rythme de sommeil etc. suivent-elles toutes les recommandations du même prescripteur ou observe-t-on un panachage en fonction des domaines ? On pourrait penser que certains domaines sont davantage du ressort du médical (par exemple l'alimentation ou l'hygiène) tandis que d'autres s'inscrivent plus volontiers dans le domaine familial (l'habillement ou l'utilisation des jouets d'éveil), mais les frontières entre ces différents domaines peuvent être différentes selon l'appartenance sociale. Des travaux précis manquent pour étayer ces hypothèses.

Au-delà de ces conflits et de ces arrangements normatifs, se pose la question des configurations institutionnelles et des configurations de normes auxquelles se trouvent le plus souvent exposées les différentes classes et fractions de classe. On pourrait se donner pour projet de montrer que les individus et les familles des différents groupes sociaux ne se distribuent pas de façon aléatoire entre les différents types d'établissements de santé, de garde ou de service social, et par là, qu'il existe une sorte de division du travail institutionnel d'encadrement de la « parentalité ».

#### 4. Les politiques publiques de l'enfance, du local à l'international

Les politiques d'encadrement de la naissance et de la filiation sont actuellement en pleine évolution. Pour comprendre à la fois le contenu de ces politiques, les enjeux de l'évolution du droit mais aussi la manière dont ces politiques publiques sont produites, diffusées et appropriées, la démarche comparative est ici particulièrement précieuse. On pense notamment à ce qui se joue à l'échelle des différents pays européens mais aussi à la façon dont les politiques françaises se diffusent et sont d'une certaine manière produites aux échelles régionale et départementale.

Ces politiques publiques ont la particularité d'être, dans chaque pays, ciblées sur différents « enjeux » et « problèmes » liés à la naissance : reconnaissance juridique et sociale de nouvelles formes d'alliance familiale, maîtrise de la fécondité, soutien à la natalité, extension des périodes de la vie qui relèvent de la médicalisation, normes juridiques de la filiation ou soutien à la « parentalité ». Le développement de ces politiques publiques tend ainsi à produire un double effet de spécialisation et d'extension de l'intervention de l'Etat sur les questions familiales. Il s'agit ainsi de s'intéresser à la fois aux principes juridiques produits et aux processus politiques qui sont à l'origine de ces logiques de spécialisation et d'extension. On pourra en particulier entreprendre de circonscrire le rôle de différents acteurs, souvent organisés dans les mouvements sociaux, dans la reconnaissance de ces enjeux et dans la mise en place des politiques elles-mêmes. On pense à des exemples aussi différents, historiquement et socialement, que celui du mouvement familialiste (dans le cas des mesures en faveur de la natalité), du mouvement féministe (dans les mesures en matière de contraception) ou du mouvement homosexuel et de lutte contre le sida (dans la législation du PaCS). On peut aussi s'intéresser aux conditions d'émergence de la notion de « parentalité » qui tend aujourd'hui à couvrir toute une série d'enjeux concernant la responsabilité des parents dans l'encadrement des enfants, dans le renforcement des normes d'éducation.

Mais le questionnement doit aussi prendre en compte les contradictions qu'engendre cette tendance à la multiplication des dispositifs, les tensions et les luttes entre acteurs liés à des politiques et dispositifs publics différents. Dans le champ de l'administration (centrale ou territoriale), ces contradictions trouvent leur expression dans les questions de répartition des compétences et des responsabilités dans la mise en œuvre de mesures publiques : entre Etat central et échelons régional, départemental ou local ; entre services



administratifs d'un même territoire ; entre administrations et groupements disposant de délégations de service public, etc. L'analyse de l'évolution des configurations des administrations sanitaires et sociales peut ainsi permettre d'éclairer la question des relations entre transformations de l'Etat et transformations des conceptions de la « parentalité ».

Ces reconfigurations peuvent-elles-mêmes être mises en relation avec celles intervenues dans le champ scientifique et intellectuel. On pourrait analyser les formes d'émergence de la notion de « parentalité » dans différents champs disciplinaires (une façon de mettre l'accent sur l'apprentissage du métier de parent chez les psychologues ? de neutraliser le genre dans la fonction de parent pour les sociologues ?) et ses usages multiples, dans les secteurs du social et du médical (comme dans le cas de l'accueil mères-enfants) mais aussi dans le secteur de la justice (avec la promotion des « stages de parentalité » proposés par le parquet).

À l'échelle des administrations territoriales, un axe d'étude intéressant serait comparer les politiques effectivement mises en place dans différents départements. Dans un contexte de décentralisation et de rationalisation budgétaire de plus en plus forte, les choix politiques faits d'un Conseil général à l'autre sont de plus en plus différenciés (place plus ou moins grande accordée à l'enfance, préférence pour la garde collective ou pour les assistantes maternelles), et les réorganisations du travail successives affectent de façon directe le travail des professionnels impliqués dans la politique de l'enfance (équipes de PMI plus ou moins autonomes selon les départements, pression plus ou moins forte sur le nombre d'agrément accordés etc.). Ces bouleversements ont un impact sur le choix des publics (les populations à risque versus la population générale) et sur le type de relations à ceux-ci (du temps pour une normalisation « douce » ou une pression du « résultat »). De la même façon, les nouvelles dispositions autorisant l'emploi de professionnelles de niveau BEP dans les crèches, diversement utilisées selon les configurations sociopolitiques locales, bouleversent les conditions de travail et accroissent l'hétérogénéité des équipes. Dans tous les cas, il s'agirait de prendre en compte les contextes institutionnels, sociaux et politiques dans lesquels sont diffusées et réappropriées les normes relatives à la naissance et à la petite enfance.

Les travaux conduits à l'échelle internationale, et en particulier à l'échelle européenne, peuvent également contribuer à la compréhension des évolutions observées. Les différenciations existant en matière de structures d'accueil peuvent ici être prises pour objet, pour en mesurer les effets à la fois pratiques et symboliques sur la prise en charge des jeunes enfants. Mais des questions plus spécifiques pourraient également être abordées. Par exemple, la mise en place de politiques publiques visant à prévenir dès la naissance les risques de la maltraitance ou à promouvoir les droits de l'enfant influe sur les législations nationales (en particulier en imposant leurs propres définitions) et fait l'objet de stratégies d'appropriation par les groupes concernés, à partir de notions telles que la « non-violence éducative », l'« éducation alternative » ou le « parentage promixal ». Dans l'interaction entre mouvements sociaux et dispositifs institutionnels ou juridiques internationaux se dessinent ainsi et s'imposent de nouvelles manières d'être de « bons parents ».

---

### 3.4

#### RAPPEL

Colloque

#### **"Le commerce du luxe – Le luxe du commerce**

**Production, exposition et circulation des objets précieux du Moyen Âge à nos jours"**

**Jeudi 22 et vendredi 23 novembre 2012 – Lyon, musée Gadagne**

**Délai pour l'envoi des propositions de communication : 1<sup>er</sup> janvier 2012**

Comment se produisent, s'exposent, se diffusent et se consomment les produits du luxe ? Le but de ce colloque est de revenir sur la question de la spécialisation progressive d'un commerce voué aux objets précieux qui concourent à l'embellissement de la personne ou du cadre de vie. Il entend être une manifestation largement ouverte d'un point de vue chronologique, spatial et disciplinaire, faisant appel à des spécialistes d'horizons différents : histoire, histoire de l'art, économie, littérature, sociologie, etc.

Cette approche interdisciplinaire du marché du luxe sur la longue durée, du Moyen Age à nos jours, permettra de confronter les expériences et de mettre en relief les permanences et les mutations. Le luxe a souvent été cantonné aux productions des beaux-arts ; il s'agira ici de montrer la richesse et la diversité de ce qui était (et reste) compris sous cette appellation et d'observer comment se sont

progressivement mis en place des marchés spécialisés. Ce colloque développera deux approches spécifiques, d'une part les acteurs et les marchandises, d'autre part les lieux de vente et la puissance matérielle et symbolique attachée à ce secteur particulier de l'économie. Le luxe ne ressortit pas, en effet, seulement aux logiques et aux formes de l'économie matérielle ; il est également une valeur polémique, commerce symbolique, argument politique, controverse religieuse, etc., dont les termes croisent, anticipent, s'affranchissent ou prolongent les circuits de sa consommation.

Lire la suite :

<http://afhe.hypotheses.org/504>

---

### 3.5

#### RAPPEL

## "Genre et agriculture familiale et paysanne, regards nord-sud Débats entre monde académique, du développement et de la formation"

COLLOQUE INTERNATIONAL

Organisé par :

UMR Dynamiques Rurales, ENFA, Toulouse,  
UMR CNRS 5600, « Environnement, ville, société », Lyon,  
Réseau « Genre en action », Bordeaux

**22, 23, 24 et 25 mai 2012**

**Propositions de communications à adresser avant le 15 janvier 2012**

#### **Argumentaire scientifique**

Ce colloque sur « genre et agriculture familiale et paysanne » propose une lecture sociale et culturelle genrée des évolutions des mondes agricoles des Nords et des Suds confrontés à un certain nombre de difficultés et d'impasses. Le colloque tentera de montrer comment la lecture des rapports de genre en agriculture éclaire des expériences nouvelles d'ordre organisationnel, mais aussi de manières de produire, de choix productifs, de rapports aux territoires. Il propose une interrogation spécifique sur les liens entre agriculture, développement, environnement en mobilisant les outils spécifiques des rapports de genre.

Ces grandes questions interrogent tant le monde académique que celui du développement et correspondent à des enjeux de sociétés majeurs. Le pari est que l'université, à l'occasion de ce colloque, crée les conditions d'un dialogue. Pour cela, nous proposons d'organiser le colloque sous la forme d'ateliers qui seront des forums d'échanges et de discussions entre chercheurs, experts et acteurs de terrain. Nous favoriserons différentes formes d'expression (communication classique, film recherche, échanges de paroles, etc.).

Cette méthodologie de construction d'un dialogue recherche/ formation/ développement en lien avec l'expression d'une grande diversité d'acteurs à l'occasion du colloque est une manière pour l'université et la recherche d'instaurer une proxémie mettant en action de nouveaux objets, de nouveaux questionnements et de nouvelles méthodes. Ce colloque répond ainsi à la demande faite à la recherche de se rapprocher du monde professionnel, en se mettant à l'écoute des innovations et des acteurs et actrices des mondes ruraux.

Les communications sont attendues autour de quatre thèmes :

#### Thème 1 : Organisations familiales et formes sociales de production en agriculture

Les formes sociales de production en agriculture connaissent des changements majeurs aujourd'hui. Le colloque sera l'occasion de montrer en quoi ces innovations organisationnelles sont liées aux changements dans les formes d'organisation sociale et en particulier dans les liens qui évoluent entre l'exploitation, le territoire et la famille. Dans les pays du nord, la question du célibat agricole continue d'interroger en lien notamment avec le départ des femmes des campagnes. A l'inverse, des agricultrices s'installent. Les liens entre famille et exploitation sont transformés. Conjointement à des formes d'organisation du travail de plus en plus individualisées, des organisations collectives (type Cuma) continuent de jouer un rôle essentiel pour les

dynamismes des exploitations et des territoires. Le colloque proposera une lecture historique de cet engagement en termes de rapports de genre.

Dans les pays des Suds, les fortes mobilités, notamment des hommes mais pas seulement, modifient la place des hommes et des femmes sur les exploitations qui sont de fait gérées par des femmes. L'absence des hommes et la gestion à distance des exploitations posent des questions spécifiques sur les rapports de genre et de génération. Par ailleurs, à la faveur des crises, les femmes rurales et paysannes se sont engagées depuis 30 ans dans une inscription plus forte dans l'économie marchande et de nouveaux rapports à l'argent. Cette nouvelle mobilisation de revenus monétaires influence en retour les rapports sociaux au sein des familles entre hommes et femmes. Le bousculement dans la mobilisation de la richesse brouille aujourd'hui les identités de genre et modifie les rôles et implications de chacun et chacune notamment au sein de l'espace familial de production. Les femmes sont aussi fortement présentes dans les organisations paysannes où elles exercent un rôle croissant et impulsent souvent des initiatives.

Ainsi, au nord comme au sud, de nombreux contextes montrent bien que les femmes s'engagent dans des formes d'innovations discrètes qui contribuent à la stabilité économique des exploitations. Quelles connaissances pouvons-nous retenir de ces mises en comparaison d'expériences des Nords et Suds ?

Ce thème s'intéresse aussi à la formation des femmes et des hommes tant pour construire de l'engagement en regard des réalités sociales et familiales que pour mettre en place des nouvelles pratiques de travail qui rendent autant compte des transmissions que des innovations. La formation doit prendre en compte ces évolutions des mondes agricoles et ruraux. Les travaux qui rendent compte de mise en place de formations spécifiques ainsi que des situations qui interrogent les systèmes de formation des hommes et des femmes éclaireront cette thématique.

### Thème 2 : Genre et gestion sociale des ressources

Un certain nombre de pratiques agricoles conduisent à une disparition de savoirs en termes de connaissance, de préservation, de conservation et d'utilisation de plantes sauvages et cultivées. Ce thème propose de comprendre comment, souvent, les femmes, en raison des liens socialement construits dans leur rapport à l'alimentation et de part leur place particulière à la cuisine, détiennent des savoirs, des compétences et des rôles singuliers comme productrices et consommatrices. De ces places, elles peuvent détenir des pouvoirs (économiques, culturels, sociaux) contestés aujourd'hui. Le thème 2 présentera des expériences de préservation de ces savoirs si nécessaires aujourd'hui dans un contexte de fortes contraintes environnementales, d'adaptation au changement climatique. Le contexte des aires protégées et des questions spécifiques qu'elles posent dans la confrontation entre les pratiques agricoles et d'élevage et les mesures de préservation des milieux, tout comme les contextes d'adaptation aux risques, notamment climatique, intéressent tout particulièrement ce thème.

Ce thème propose ainsi de réfléchir à la construction sociale des ressources comme insérées dans les rapports sociaux de genre et de génération. L'objet est de dépasser une vision technique pour réfléchir aux conditions de coordination ou au contraire de tensions entre les catégories socialement construites de genre, d'âge et de classe dans la valorisation, l'accès, la distribution, la transmission des droits, la gestion mais aussi les univers symboliques et sociaux qui façonnent les ressources (foncier agricole, eau, « plantes de nature » et arbre) en tant que biens. L'objectif est aussi de comprendre comment les rapports à ces ressources permettent de lire la dynamique des rapports de genre au niveau des unités familiales et de la vie sociale locale. Ce colloque propose enfin d'intégrer une réflexion sur l'accès aux autres ressources productives (les diverses formes de capitaux et la main d'œuvre) qui conditionnent souvent une différenciation forte entre hommes et femmes dans la réussite des projets en agriculture. Le souci d'appréhender les ressources dans leur diversité et complémentarité s'explique par une approche globale des hiérarchisations et rapports de pouvoir. Ce thème s'enrichira ainsi des propositions qui mettent en évidence les indicateurs des inégalités de genre dans les liens aux ressources.

### Thème 3 : Les inégalités de genre dans la définition et l'impact des politiques agricoles et environnementales

Les inégalités de genre dans le secteur de l'agriculture ne sont pas toutes (re)connues, mesurées, publiées. De nombreuses femmes, paysannes ou ouvrières agricoles, pâtissent d'inégalités qui sont subtiles, qualitatives, ressenties, donc souvent considérées comme subjectives. La pauvreté de nombreuses paysannes est rarement analysée comme résultat d'un processus où les rapports de genre sont parmi les facteurs déterminants. La question de la mesure des inégalités est donc particulièrement complexe. Pourtant, elle s'impose comme préalable à l'élaboration des politiques ou d'actions correctrices ou compensatrices comme à la prise de conscience et aux revendications des femmes elles-mêmes. Dans la pratique actuelle du développement, « seulement ce qui est mesuré est pris en compte ». Ce principe régit désormais les processus de prise de

décisions dans la vie publique aux Nord et aux Suds et se traduit par des politiques, programmes ou projets dans lesquels domine la notion de résultats. Les politiques publiques dont la gestion est "axée" sur les résultats exigent des indicateurs de départ (« *baseline* »), de processus et d'impact. Dans ce contexte, définir des indicateurs capables de mesurer les disparités mais aussi les changements dans des réalités sociales et économiques complexes, et ce dans une perspective de genre, et, par ailleurs, mesurer l'évolution de ces indicateurs dans le cadre de dispositifs fiables et crédibles s'avèrent indispensable pour lutter contre les inégalités.

Ce thème analyse aussi les impacts locaux des politiques agricoles et environnementales. La gouvernance du secteur agricole est soumise aux pressions macroéconomiques des accords de commerce internationaux réduisant la souveraineté des pays en matière agricole. La prise en compte des inégalités de genre est très marginalisée. Les politiques agricoles réagissent à des injonctions macroéconomiques globales (notamment la soumission à des politiques d'exportation intensive), et le soutien à l'agriculture familiale et paysanne, et notamment la place déterminante qu'y tiennent les femmes, se décline dans des politiques où la dimension « anti-pauvreté » (à travers les DSRP notamment) l'emporte sur la dimension agricole. Surtout, cette vision permet mal d'analyser la place déterminante des femmes dans l'agriculture vivrière et ses rapports au marché. Elle impose aussi une vision réductrice des rapports de genre dans l'analyse, la mise en œuvre et l'évaluation des impacts. Ce thème propose ainsi d'examiner d'une part, l'usage de données générées par les politiques publiques agricoles et environnementales - internationales et nationales - et, d'autre part, de mesurer l'impact de ces politiques sur l'évolution des rapports et inégalités de genre, en particulier les processus et acteurs impliqués.

Ce thème propose, enfin, l'analyse des modalités et des effets d'orientations des politiques agricoles et environnementales par les mouvements sociaux se revendiquant d'une analyse de genre : que l'on songe par exemple à la contribution spécifique des mouvements féministes à l'élaboration d'une vision altermondialiste de l'agriculture, ou bien au travail conduit par certaines organisations féminines dans les arènes de concertations et de décisions pour infléchir les programmes d'action relatifs au développement durable, au changement climatique ou à la maîtrise énergétique. L'objectif est d'interroger la diversité des formes d'action collective et la pluralité des stratégies déployées pour infléchir l'action publique agricole et/ou environnementale aux échelons locaux, nationaux ou international.

#### Thème 4 : hommes et des femmes dans les systèmes alimentaires territorialisés

Les interactions entre dynamiques territoriales et alimentaires conditionnent fortement l'évolution des sociétés rurales. Les questions de patrimonialisation des ressources, de répartition entre les différents acteurs dans les chaînes de valeur, de santé des consommateurs et d'évolution des cultures alimentaires sont autant de thèmes qui sont aujourd'hui explorés par un ensemble de travaux de recherche.

La recherche émergente sur les systèmes alimentaires territorialisés a commencé à interroger aussi bien les formes de la production que celles de la consommation, montrant que les modalités de la consommation sont des moteurs des innovations dans les pratiques, les prises de décision et les relations de pouvoir inhérentes aux formes innovantes de l'agriculture ; les consommateurs, et ceux des systèmes alimentaires territorialisés en particulier, sont désormais perçus comme des acteurs des évolutions à l'œuvre en agriculture.

Pourtant, si ces travaux de recherche se situent à la croisée des analyses de filières, des analyses territoriales et des modes d'organisation collective, ils négligent souvent la question des rapports de genre qui sont pourtant omniprésents.

Ce thème propose une réflexion, centrée sur l'approche genre, sur les nouvelles formes de la production en agriculture générées par la vente directe, en circuits courts ou de proximité, la constitution de systèmes alimentaires territorialisés, et les nouvelles fonctions des territoires ruraux.

Nous proposons d'interroger les évolutions du travail en agriculture, les conditions de travail (parmi lesquelles celles des travailleurs migrants), la répartition genrée des tâches entre production, transformation et vente, la place des femmes dans les collectifs de travail et dans les lieux de gouvernance locale.

Les formes nouvelles de la consommation seront approchées à travers l'interrogation des motivations à consommer « local », l'organisation des tâches domestiques liées à la transformation alimentaire aussi bien que les liens qui sont faits entre alimentation, éducation et santé.

Responsables : Anne Marie Granié, Dynamiques Rurales, Toulouse ; Hélène Guetat-Bernard, UMR 5600 CNRS « Environnement, ville, société », Lyon 3

Comité d'organisation : UMR Dynamiques Rurales/ENFA, Toulouse (Anne Marie Granié, Bernard Mondy, Agnès Terrieux, Xavier Cinçon) ; UMR 5600 CNRS « Environnement, ville, société », Lyon 3 (Hélène Guetat-Bernard) ; Réseau « Genre en Action », Bordeaux (Marie Lise Semblat)

Comité scientifique : Iroko Amemya, sociologue, Ensa Rennes ; Elsa Almeida, géographe, Mexique ; Alain Bonnassieux, sociologue, Dynamiques Rurales ; Anne-Marie Devreux, sociologue, CRESPPA-Cultures et Sociétés Urbaines, RTP Genre, CNRS ; Jules Falquet, sociologue, Cedref ; Nehara Feldman, anthropologue ; Jean Pascal Fontorbes, audio visuel, Dynamiques Rurales ; Isabelle Guérin, économiste, IRD, IEDESS ; Sylvie Guillerme, géographe, Géode, CNRS ; Patricia Howard, sociologue, Université du Kent, GB ; R. Indira, sociologue, univ. de Mysore, Inde ; Alain Maragnani, ingénierie formation et coopération internationale ; Marie Monimart, sociologue, IIED, Londres ; Janet Momsen, géographe, UK ; Marie-Françoise Moos, neuro-biologiste, INCI, RTP Genre, CNRS ; Carine Pionetti, consultante, France ; Jeannine Ramarokoto Raelimiadana, consultante formatrice, Madagascar ; Magalie Saussey, socio-économiste, IEDESS ; Marie-Lise Semblat, géographe, formatrice, réseau Genre en Action ; Jean Michel Sourisseau, économiste, Cirad, Montpellier ; Marie Dominique de Suremain, ENDA ; Pauline Texier, géographe, EVS, Lyon 3 ; Christine Verschuur, sociologue, IHEID, Genève.

**Calendrier :**

**Propositions de communications à adresser avant le 15 janvier 2012**

Nom prénom, statut, institution de rattachement

5 mots-clés

**Résumé / abstract:** 5000 signes maximum (espaces compris).

(Préciser : le numéro et l'intitulé du thème)

**Réponse du comité scientifique : à compter 15 février 2012**

Les communications retenues devront parvenir sous leur forme définitive (format Word .rtf, Times 12, 1,5 interligne) avant le **30 avril 2012**, accompagnées de l'inscription au colloque et du règlement. Elles devront être accompagnées d'un résumé en français et en anglais, et ne pas dépasser 45 000 signes (espaces compris). Ne seront acceptées que les communications conformes aux prescriptions.

**Toutes les communications doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante :**

[Anne-marie.granie@educagri.fr](mailto:Anne-marie.granie@educagri.fr) ou [helene.guetat-bernard@univ-lyon3.fr](mailto:helene.guetat-bernard@univ-lyon3.fr)

Les informations relatives au colloque seront disponibles sur le site du colloque

(<http://sites.univ-Tlse2> et site ENFA / à partir du 15 novembre 2011.)

Format à respecter pour la proposition de communication :

**Nom (s), prénom(s) de(s) auteur(s) :**

**Statut de l'auteur (des auteurs) (étudiant, chercheur, enseignant-chercheur, expert etc.) :**

**Organisme de rattachement : précisez l'appellation de l'équipe ou du laboratoire de recherche:**

**Coordonnées de l'auteur principal :**

**Adresse postale :**

**Adresse électronique :**

**Contact téléphone :**

**Titre de la communication :**

**Mots clefs :**

**Préciser le numéro du thème et le titre de l'atelier dans lequel s'inscrit la communication ainsi que le thème de l'atelier :**

**Résumé de la communication en 6000 signes maximum espaces compris**

## 4 - COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES

### 4.1

#### Séminaire PRISSMH-SOI 2011-2012

14h, Salle des commissions, pôle sport, UFR-STAPS, Université Paul Sabatier

### **Agir sur les corps : des politiques institutionnelles aux modes d'appropriation**

**23 Mars 2012** : Joël Lalier (Laboratoire G. Friedmann, Paris 1) : Former des corps et des "esprits": la socialisation scolaire des petits rats de l'Opéra".

**4 Mai 2012** : Clément Martin (Centre Max Weber, ENS Lyon) : Une disposition masculine : entre virilité et préservation de soi : les rapports au corps des élèves officiers aviateurs.

**11 Mai 2012** : Philippe Longchamp (Haute Ecole de Santé de Genève et Université de Genève) : espace social et rapport à la maladie : l'exemple des consultations d'infirmières en milieu scolaire.

Contact : Menesson Christine : menesson@cict.fr

---

### 4.2

#### **Séminaire interne SAGESSE 2011-2012**

Ce séminaire est ouvert à tous-tes

**Lundi 16 janvier 2012, 10h 12h30 salle C 438**

Yannick Le Quentrec & Hélène Cettolo : " Les conditions d'exercice de l'activité militante des femmes au regard de l'organisation syndicale et des articulations vie publique/ vie « privée » : Le cas de la fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale "

**Lundi 6 février 2012, 14h 16h salle D 31**

Perla Serfaty-Garzon, Ancienne professeure de psychologie sociale à l'Université Louis Pasteur à Strasbourg : "Le chez-soi et l'habiter féminin à l'épreuve des exils modernes".

Partenariat : axe 3 du LISST (Parcours et espaces de vie), Sagesse (Certop), le Master "ville et Environnement, parcours Habitat" et ARPEGE + Master GEPS/EGALES.

**Lundi 19 mars 2012, 10h 12h30 salle C 438**

Laurence Cloutier : " Le genre et l'invention "

**Lundi 2 avril 2012, 10h 12h30 salle C 438**

Marlène Coulomb-Gully : « Le genre dans la campagne présidentielle 2012 »

---

### 4.3

#### **RAPPEL**

#### **Programme du séminaire 2011-2012**

#### **"Introduction à l'anthropologie du genre"**

*Gianfranco Rebutini*

Tous les mercredis de 15h à 17h du 16 novembre 2011 au 15 février 2012

**Salle 4, EHESS, 105 bd Raspail - 75006 Paris**

Ce séminaire peut être validé pour le Master 1 et 2, mais il est ouvert à tou\*s, **librement et sans inscription**.

*4 janvier 2012* : 6ème séance – **Masculinités 2.**

Masculinités sans “hommes”.

*11 janvier 2012* : 7ème séance – **Genre et corps.**

Anthropologie du corps et politiques des genres.

*18 janvier 2012* : 8ème séance – **Anthropologie du genre et sexualités.**

*25 janvier 2012* : 9ème séance – **Théories *Queer* et anthropologie.**

*1 février 2012* : 10ème séance – **“Le fardeau de l’homme blanc”.**

Le genre de l’“Empire”.

*08 février 2012* : 11ème séance – **Homonationalisme.**

Colonialisme, racisme et nationalismes dans les politiques globales pour les droits LGBTQI.

*15 février 2012* : 12ème séance - **À définir.**

*Le programme peut subir des modifications et des changements en fonctions du déroulement du séminaire et des besoins des participants.*

**Contact** : Gianfranco Rebutini <gianfranco\_rebutini@hotmail.com>

**Voir** : <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2011/ue/360/>